



Association pour
le développement
de l'éducation
en Afrique

**Biennale de l'éducation en Afrique
(Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008)**

**Au-delà de l'éducation primaire :
défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage**

Session parallèle 5D

**Innovations
pour un accès équitable**

**Projet de réinsertion par apprentissage
communautaire (RAC) en République du Congo**

*Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel de la République du Congo
Gaston DZONDHAULT, Maurice BANOUKOUTA, Emile MBOUKOU, Gilbert NDIMINA*

**Document de travail
en cours d'élaboration**

Ne pas diffuser

DOC 2.1.09

Ce document a été préparé pour la biennale de l'éducation de l'ADEA (Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) (l')auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2008

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : www.ADEAnet.org

TABLE DES MATIERES

	ACRONYMES ET ABREVIATIONS	4
1	ABREGE	5
2	RESUME	6
3	INTRODUCTION	8
4	LE CONTEXTE GLOBAL DE NAISSANCE DU PROJET	8
4.1	LA SITUATION GLOBALE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI DANS LE PAYS	8
4.2	LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES LIEUX D'EMERGENCE DU PROJET	9
4.3	LA SITUATION INSTITUTIONNELLE DU CHAMP DE L'ETP	9
5	LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DU PROJET RAC	9
	L'EMERGENCE DU PROJET D'APPUI A L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN MILIEU URBAIN	10
6	LES GRANDES CARACTERISTIQUES DES PARCOURS DE FORMATION MIS EN PLACE	11
6.1	LE DISPOSITIF DE FORMATION DU RAC A BRAZZAVILLE	11
6.1.1	<i>Le pilotage du dispositif</i>	11
6.1.2	<i>Le lancement du dispositif</i>	11
6.1.3	<i>Le choix des acteurs et des bénéficiaires</i>	12
6.1.4	<i>L'ingénierie des dispositifs</i>	12
6.1.5	<i>Les voies et moyens de l'insertion</i>	12
6.1.6	<i>Les modalités de financement du dispositif</i>	13
6.2	LE DISPOSITIF DE FORMATION DU RAC DE BOTALA	14
6.2.1	<i>Le pilotage du dispositif</i>	14
6.2.2	<i>Le lancement du dispositif</i>	14
6.2.3	<i>Le choix des acteurs et des bénéficiaires</i>	15
6.2.4	<i>Les critères et modalités de sélection des métiers et des artisans</i>	15
6.2.5	<i>L'ingénierie du dispositif</i>	16
6.2.6	<i>Les voies et moyens d'insertion</i>	16
7	L'ANALYSE DES PREMIERS RESULTATS DU PROJET	17
7.1	LES RESULTATS DU RAC DE BRAZZAVILLE	17
7.1.1	<i>Les données de bases du dispositif</i>	17
7.1.2	<i>Les forces et faiblesses du dispositif</i>	20
7.2	LES RESULTATS DU RAC DE BOTALA	22
7.2.1	<i>Les données de base du dispositif</i>	22
7.2.2	<i>Taux et modalités et types d'insertion des jeunes</i>	23
7.2.3	<i>Dispositif de formation effectivement mis en œuvre</i>	23
7.2.4	<i>Volume horaire trimestriel pour la formation théorique et pratique</i>	23
7.2.5	<i>Les modalités de financement du dispositif : investisseurs et investissement de départ</i>	24
7.2.6	<i>Les points forts et faibles du dispositif</i>	24
8	VERS UNE INTEGRATION DU RAC VERS UN DISPOSITIF INTEGRE DANS LE SYSTEME GLOBAL DE L'ETP	26
8.1	LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ENVISAGE	26
8.2	LES CONDITIONS D'INSTITUTIONNALISATION DU DISPOSITIF	27
9	CONCLUSION	28
10	ANNEXES	30
Annexe I	CONTENU DE LA FORMATION EN MAÇONNERIE ET MENUISERIE	30
Annexe II	CONTENU DE LA FORMATION EN CUISINE ET PATISSERIE	31
Annexe III	CONFIGURATION DES KITS D'APPRENTISSAGE DE CUISINE ET PATISSERIE	32
Annexe IV	CONFIGURATION DES KITS D'APPRENTISSAGE DE COUPE ET COUTURE	32
Annexe V	CONFIGURATION DES KITS D'APPRENTISSAGE DE MAÇONNERIE	33
11	BIBLIOGRAPHIE	34

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AED	: Action pour l'éducation et le développement
BOTALA	: Nom d'une localité située au nord (1000 km) du Congo-Brazzaville dans le département de la Likouala.
CEFA	: Centre d'éducation de formation et d'apprentissage
Compagnonnage	: Fonction d'encadrement
DOSTRAPOGE	: Document stratégique de politique générale
ETP	: Enseignement technique et professionnel
GRD	: Gestion axée sur les résultats de développement
Incubation	: Situation de mise en stage chez un professionnel privé ou public
Maîtres artisans	: Artisans utilisés comme tuteurs pour assurer l'encadrement professionnel des jeunes
METP	: Ministère de l'enseignement technique et professionnel
MUCODEC	: Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit
PAM	: Programme alimentaire mondial
RAC	: Réinsertion par apprentissage communautaire

1.- ABREGE

Ce rapport rend compte de l'expérience congolaise en matière de stratégie de réinsertion des jeunes désœuvrés et déscolarisés dans un pays en situation de post-conflit : le Congo-Brazzaville.

Les effets pervers de la guerre, quelle que soit sa nature, consistent en :

- la destruction du tissu social et économique ;
- la destruction des infrastructures ;
- l'amplification des problèmes de santé publique ;
- l'arrêt de la scolarité et de la scolarisation des jeunes.

La déliquescence de nos sociétés est donc consécutive à cette situation de guerres récurrentes.

Comment effacer les stigmates de ces tristes événements qui ont marqué profondément la couche la plus vulnérable de la société qui est constituée par les jeunes ? Pour le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP), l'initiation et la mise en œuvre du projet de réinsertion par apprentissage communautaire sont le levier par lequel le Congo espère désamorcer l'implosion sociale qui couve dans les milieux de la jeunesse.

Afin de redonner l'espoir et un sens à la vie chez ceux qui sont désœuvrés et déscolarisés ou en situation de désarroi psychologique, social et économique, le projet de réinsertion par apprentissage communautaire (RAC), est à notre avis, la réponse qui permet de récupérer les rebuts du système éducatif post-primaire et de réduire la fracture sociale et le désespoir des jeunes abandonnés à eux-mêmes.

Parallèlement au système formel et institutionnel, le projet RAC permet de responsabiliser les collectivités locales, les partenaires, les ONG et les artisans. Cette démarche intègre bel et bien la philosophie de la « *Refondation du sous-secteur de l'ETP* » qui veut promouvoir dorénavant les formations qualifiantes grâce à l'approche par les compétences qui exige d'accompagner les apprenants depuis leur formation jusqu'à leur insertion socioéconomique et professionnelle.

L'intérêt du RAC c'est qu'il développe un type d'ingénierie de formation par l'alternance en intégrant l'apprentissage dans une démarche plus didactique qu'empirique.

Il favorise les échanges entre le système formel et informel en même temps qu'il contribue au développement socioéconomique du monde rural.

La bipolarité de ce projet constitue en soi sa force et la garantie de son succès, car il est d'abord un appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en milieu urbain mais aussi un appui au développement local dans le milieu rural.

Pour réussir sa pérennisation il conviendra de lui donner un cadre juridique et d'établir une traçabilité de ses exigences liées à l'investissement en ressources humaines, matérielles et financières.

2.- RESUME

1- Contexte

Le projet RAC a pris naissance dans un contexte socioéconomique caractérisé par une situation de développement économique global et local et une situation institutionnelle du champ de l'enseignement technique et professionnel fortement tributaires des guerres civiles de 1997 et 1998. Ces situations ont suscité un développement post-guerre de mécanismes de survie peu recommandables dans le milieu des jeunes. Elles ont poussé le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) et certains partenaires socioéconomiques à récupérer les jeunes les plus vulnérables et à les réinsérer dans la vie socioéconomique par l'apprentissage communautaire, conformément au cadre de référence tracé par le Chef de l'Etat et aux impacts visés par le **DOSTRAPOGE** du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel.

2- Condition

La détresse générée par une réalité socio-économique située en dessous du seuil de tolérance et l'aggravation de cette détresse par les conflits armés de 1997 et 1998 ont engendré une synergie d'intérêts croisés entre le METP, l'UNESCO, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, Chargé de l'Artisanat et certains maîtres artisans en vue de créer les conditions d'une insertion socioprofessionnelle des jeunes en milieu urbain. De même les élus locaux ont réagi à l'identique pour résoudre le problème des jeunes déscolarisés et désœuvrés de leur circonscription départementale. Tel est le cas de BOTALA.

3- Les grandes caractéristiques de parcours de formation mis en place

Le METP et ses partenaires ont choisi l'approche par compétences comme moyen de favoriser l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour l'insertion socioéconomique des jeunes déscolarisés et désœuvrés. Soutenu financièrement par des partenaires très actifs, le RAC est en train de mettre en œuvre la formation par l'apprentissage en la ciblant sur les emplois disponibles ou à développer dans la localité ou la circonscription où il est actif.

4- L'analyse des premiers résultats

L'analyse des premiers résultats révèle un taux de réussite intéressant du RAC Brazzaville qui concerne pratiquement 84% des jeunes formés. A BOTALA, le retard pris par le décaissement des fonds fait traîner les activités à la fin de la première étape ainsi que la mise en situation de stage des apprenants dans les différents ateliers.

Il ressort que le RAC devient un appui réel à la réinsertion, à condition de lever les obstacles tels que le déficit du personnel enseignant de spécialité, l'absence d'un budget opérationnel, les difficultés de décaissement et enfin le manque d'équipements et de matériels didactiques dans le cas de BOTALA.

5- L'extension du RAC

Le RAC apporte une réponse aux échecs scolaires des jeunes et à leurs besoins de formation qualifiante et d'insertion socioéconomique sur toute l'étendue du territoire national. Les résultats obtenus dans le cas du RAC Brazzaville (84% de réussite) et surtout l'insertion des jeunes formés prédisposent le projet à un essaimage dans tous les départements en fonction des potentialités locales. Le RAC est aussi une réponse adaptée à la demande de développement durable des départements et à l'exigence d'amélioration de la qualité de vie des jeunes. Ce projet peut aussi avoir la prétention d'être exportable au regard des multiples questions transversales qu'il couvre en engage.

L'intensité de la synergie qui existe actuellement entre le METP, l'UNESCO, l'UNICEF, le PAM,

les élus locaux, les maîtres artisans et les autres partenaires, augure d'un avenir très positif pour le projet RAC, pourvu qu'il soit inscrit au budget national et soient pris en compte les points forts et les points faibles susmentionnés.

3.- INTRODUCTION

L'analyse de la situation socio-économique et politique du Congo a inspiré la mise au point du projet de réinsertion par apprentissage communautaires (RAC).

Le projet repose sur une triple volonté.

- une volonté d'insertion sociale et professionnelle des jeunes dont la condition de paupérisation et de vulnérabilité est manifeste,
- une volonté de qualification professionnelle de ces jeunes en quête d'emploi,
- une volonté d'implication des partenaires locaux, des communautés et des professionnels afin que la formation ne soit plus une exclusivité scolaire mais une préoccupation collective.

Afin de réussir la mise en œuvre dudit projet, un choix méthodologique a été fait : celui de réaliser l'insertion et la qualification du jeune par la voie d'une formation alternée et en apprentissage et celui de garder à ce jeune un statut de « formé de l'éducation » et non d'apprenti ayant un contrat de travail avec l'artisan. Cette démarche est, de l'avis des promoteurs du projet, le moyen privilégié d'atteindre les objectifs visés.

4.- LE CONTEXTE GLOBAL DE NAISSANCE DU PROJET

Pour comprendre les objectifs du projet RAC, il est indispensable de l'inscrire dans un contexte socio-économique à triple niveau : celui de la société économique globale du pays, celui du contexte spécifique des lieux où le projet est né et mis en œuvre et celui de son inscription dans la réalité de l'ETP.

4.1.- La situation globale du développement économique et de l'emploi dans le pays.

Elle se définit selon les grandes caractéristiques suivantes.

- Une économie marquée par une rupture de la scolarisation et de la formation due aux guerres civiles récurrentes.
- Une économie essentiellement informelle reposant sur des potentialités de croissance induites par la petite et moyenne activité.
- Une économie qui connaît un manque évident de qualifications dans les métiers de base (bâtiments, alimentation...) compensé pour le moment par une importation de travailleurs qualifiés.
- Une économie qui ne pourra se développer que grâce à un partenariat entre le monde des acteurs privés et celui des acteurs publics.

4.2.- La situation socio-économique des lieux d'émergence du projet

Le projet de réinsertion par apprentissage communautaire a l'ambition de répondre aux besoins de formation et d'insertion professionnelle des jeunes à partir d'un double environnement : l'environnement socio-économique urbain et l'environnement socio-économique rural.

L'environnement socio-économique urbain.

Il constitue le cadre de développement du RAC de Brazzaville dont la situation sociale peut être décrite comme suit.

- Une jeunesse déscolarisée et désœuvrée.
- Un monde artisanal assurant, en dehors de tout système formel, une transmission des qualifications professionnelles dans les métiers existants.
- Des autorités communales soucieuses de l'insertion professionnelle des jeunes.
- Une préoccupation de prise en charge des ex-combattants et des enfants-soldats.

L'environnement socio-économique rural

Il est représenté par le département de la Likouala et plus précisément par la commune de Botala. Sont significatives de cet environnement les caractéristiques suivantes.

- La volonté des acteurs locaux de développer leur département et leur localité (cas de : Botala).
- Une inscription de ce développement dans une capitalisation ou appropriation des technologies du bâtiment, des énergies renouvelables, des métiers forestiers et des technologies de l'information et de l'apprentissage...
- Un engagement des anciens à vouloir qualifier les jeunes.

4.3 La situation institutionnelle du champ de l'ETP

Le cadre de référence tracé par le chef de l'Etat dans son projet de société traduisait déjà son engagement à changer les objectifs et les missions de l'ETP. Il s'agissait notamment de :

- faire évoluer suffisamment l'enseignement en fonction de la véritable demande économique et sociale,
- placer le ministère en phase de refondation de sa politique de formation et de qualification (création de CEFA, partenariat avec le monde économique),
- réaffecter les moyens financiers vers les nouveaux lieux identifiés de formation et de qualification.
- faire adopter les lois d'orientation et de programmation esquissées dans le document stratégique de politique générale.

5.- LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DU PROJET RAC

Elles doivent être analysées selon la double situation contextuelle urbaine et rurale et selon une double problématique d'insertion socioprofessionnelle et de formation aux métiers et qualifications nécessitées par le développement local.

5.1. L'émergence du projet d'appui à l'insertion socioprofessionnelle en milieu urbain

Le point de départ du RAC de Brazzaville s'inscrit dans le constat des effets de la guerre et de la paupérisation globale du pays sur la situation sociale et professionnelle des jeunes et dans la volonté des partenaires du projet de trouver des voies de sortie concrète à cette situation. Ce constat peut être décliné comme suit.

- Les conflits armés des années 1997 et 1998 ont aggravé la crise socio-économique et accentué la paupérisation de la population tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Certains indicateurs ont dépassé les seuils tolérables. En effet l'indicateur de développement est passé de 0,538 en 1990 à 0,502 en 2001, l'indicateur de pauvreté humaine est passé de 31,1% en 1990 à 34,4% en 1999, le taux de scolarisation primaire est descendu de 81,6% en 1990 à 77,4 en 2000. Cette situation a engendré la dégradation du revenu moyen des congolais de 3,4% par année.
- Il en a résulté un risque de déviance sociale des jeunes dans les quartiers urbains car la conjoncture entre guerre et pauvreté a favorisé la dépravation des mœurs et le développement de mécanismes peu recommandables pour survivre.
- Les municipalités ont pris conscience de la dégradation de la situation des jeunes et ont cherché à trouver des moyens effectifs d'insertion pour les démunis et les désœuvrés afin de prévenir l'implosion sociale.
- Il s'est produit une conjonction d'intérêts entre le METP, les artisans, l'UNESCO et le Ministère des petites et moyennes entreprises chargé de l'artisanat. Tous ces différents partenaires ont exprimé le souci de mettre en œuvre une formation de qualité à destination des jeunes.

5.2. L'émergence du RAC d'appui au développement socio-économique en milieu rural

Le projet RAC de Botala a connu un point de départ marqué par l'engagement des autorités locales et nationales à inscrire la mise en place des formations et des qualifications à destination des jeunes dans le développement économique et social local. Il a ainsi été mis en œuvre selon des moyens et des finalités bien plus économiques que celles qui ont sous-tendu le RAC de Brazzaville. Ces moyens et finalités peuvent être déclinés comme suit.

- Une volonté de mise en œuvre du projet de formation portée par les élus locaux et les communautés de village.
- Une inscription du projet dans une valorisation des potentialités économiques et technologiques du département,
- Une forte conjonction d'intérêts des différents acteurs impliqués, tant au niveau des autorités locales (députés, préfecture, responsables communaux) que des autorités nationales (experts et cadres du METP).
- Un double investissement réalisé au niveau local par la cession de : terrains, locaux, équipements... et au niveau national par la mise à disposition de personnels d'encadrement et de formation de la part du METP.

6.- LES GRANDES CARACTERISTIQUES DES PARCOURS DE FORMATION MIS EN PLACE

Même si la philosophie du projet de réinsertion par l'apprentissage communautaire (RAC) est commune à l'espace urbain et rural, ce projet repose de fait sur la réalisation de deux parcours différenciés de formation.

6.1. Le dispositif de formation du RAC de Brazzaville

Les descriptions qui suivent sont la restitution de la situation du dispositif à son stade de réalisation actuelle.

6.1.1. Le pilotage du dispositif

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) est le maître d'œuvre unique et fédérateur des activités engagées dans le cadre du RAC. Il a la tutelle du choix des partenaires impliqués dans la formation et l'encadrement des apprenants dans les différents métiers.

Le processus de consultation et de décision, le processus de suivi et d'amélioration sont pilotés par les experts du ministère et de l'UNESCO.

6.1.2. Le lancement du dispositif

Dans le cadre de la formalisation des accords de départ entre le METP, l'UNESCO, les autres ministères, les associations et les maîtres-artisans, les parties contractantes ont décidé d'œuvrer ensemble pour la réalisation du projet dénommé « Réinsertion par Apprentissage communautaire ».

La formulation des hypothèses de départ, portant sur la relation formation théorique/formation pratique à mettre en œuvre, ainsi que la détermination de la stratégie de formation et de réinsertion ont consisté à donner, en premier lieu, un fondement théorique et des techniques de base aux bénéficiaires puis à les orienter dans les ateliers d'apprentissage tout en leur assurant une initiation aux TIC et à la gestion des micros projets. Cela a impliqué les opérations suivantes.

- Le choix concerté et motivé des métiers au bénéfice des apprenants.
- La sélection et le choix des ateliers.
- La dotation des jeunes en trousse d'apprentissage,
- La mise en œuvre d'une formation théorique et pratique programmée pour huit (8) mois répartis de la manière suivante :
 - deux mois sont consacrés à l'initiation technologique et professionnelle, complétée par des visites guidées auprès des professionnels par les encadreurs des établissements du METP ;
 - trois mois de formation professionnelle par alternance école-artisanat sous le contrôle des encadreurs du METP et des maîtres artisans ;
 - deux mois de stage en situation auprès des artisans en vue d'un renforcement des compétences techniques et professionnelles indispensables à l'autonomisation et l'insertion professionnelles des apprenants ;
 - l'initiation à la gestion des micros entreprises aux jeunes afin qu'ils maîtrisent les ressources nécessaires au développement de leurs activités ;
 - l'initiation aux TIC permettant aux jeunes de s'arrimer à la modernité et de s'assurer une formation permanente à distance.

6.1.3. Les choix des acteurs et des bénéficiaires

Avec l'appui des services sociaux et des collectivités locales, les promoteurs du RAC ont déterminé l'origine et la situation familiale des jeunes. Ont été définis notamment les critères de sélection suivants.

- L'âge requis des bénéficiaires est de 16 ans à 18 ans.

- Le niveau scolaire minimum requis va de la classe de 5^{ème} à la classe de 3^{ème} (collège).
- L'équipe des formateurs et encadreurs procède par des entretiens avec les jeunes afin d'identifier leurs besoins en formation et en activité de réinsertion, ce qui permet par la suite de déterminer les filières dans lesquelles ils souhaiteraient se former en vue d'une insertion socio professionnelle.
- La dimension genre.

6.1.4. L'ingénierie du dispositif

Au total cinq métiers ont été choisis et une grille de compétences a été élaborée pour chaque métier avec des indications sur les contenus essentiels.

- La procédure de mise en œuvre du projet consiste à identifier, dans le cadre d'un entretien, les bénéficiaires et leurs besoins en formation. Les jeunes désœuvrés et déscolarisés retenus sont de fait issus des familles les moins nanties des quartiers périphériques de la ville de Brazzaville. Ils suivent une formation théorique pendant trois (3) mois pour acquérir les bases du métier auprès des enseignants avant d'être placés en immersion auprès des Maîtres artisans.
- La formation pratique chez le maître artisan comporte une formation sur le tas ainsi qu'une initiation directe à la pratique du métier. Les échanges entre l'apprenti et l'artisan permettent de fusionner la théorie et la pratique afin de les mettre en adéquation sur le plan professionnel.
- Le souci de l'évaluation est présent tout au long du processus de la formation théorique et pratique. A la fin de chaque module, l'encadreur organise une évaluation sommative, ce qui permet la remise des kits d'apprentissage et l'ouverture des comptes bancaires pour chaque apprenant.
- L'évaluation formative est du ressort de l'artisan qui, à la fin de la formation pratique, fait réaliser une ou plusieurs tâches précises à l'apprenti en présence des responsables du projet. Cette séance permet de comparer la performance de l'apprenti avec les objectifs préalablement fixés.
- Les modalités de validation des acquis en fin de parcours se déroulent de la façon suivante : la démonstration des compétences acquises par l'apprenti pendant qu'il réalise les tâches évoquées ci-dessus permet à l'artisan et aux responsables du ministère de certifier les résultats de l'apprentissage. Une attestation ou un certificat de qualification professionnelle (CQP) sont ainsi délivrés à l'apprenti au terme de sa formation. Une cérémonie officielle est organisée pour la remise dudit CQP.

6.1.5. Les voies et moyens de l'insertion

Le dispositif de suivi mis en place consiste à recevoir, tous les lundis, les apprenants en situation d'immersion pour une mutualisation sur les difficultés rencontrées. En outre, l'équipe du projet descend tous les quinze (15) jours dans les ateliers pour recueillir les avis des maîtres artisans et vérifier l'authenticité des rapports fait par les stagiaires.

L'ensemble du projet est centré sur l'insertion. Il en résulte que la philosophie en vigueur veut que les moyens disponibles soient capitalisés par l'apprenti afin de réaliser cette insertion (microcrédit, ouverture d'un compte épargne, affectation des jeunes dans un atelier).

6.1.6. Les modalités de financement du dispositif

Les investisseurs et investissements de départ sont résumés dans le tableau suivant.

Les investisseurs	Montant	Pourcentages
METP	2.200.000	17%
UNESCO	6.305.000	49%
UNICEF	62.500	01%
PAM	4.200.000	33%

TOTAL	12.767.000	100%
--------------	-------------------	-------------

Le montant des investissements a été sous-estimé par rapport au coût global du parcours de la formation finalisée. Ont ainsi été estimés en dessous de leur valeur les éléments suivants.

- Les kits d'apprentissage en coiffure et esthétique dont le prix ne représentait que 30% de la composition proposée par les maîtres artisans.
- La caution d'apprentissage proposée qui ne représentait que 70% du taux exigé par les maîtres artisans.
- La restauration et le déplacement de l'équipe de supervision qui ont été estimés à un montant de 50% de leur coût réel.

Le montant de l'enveloppe de l'UNESCO étant très limité, il en a résulté que la relation entre le montant des investissements disponibles et le coût global du parcours de formation finalisé a été de fait en fort déséquilibre.

Le coût unitaire de formation par apprenti est en réalité de six cent trente mille six cent quatre vingt (630.680) francs CFA soit un coût global de quinze millions sept cent soixante sept mille (15.767.000) francs CFA. Mais ce coût varie selon les métiers en raison notamment de la différence du coût des kits d'apprentissage spécifiques.

La viabilité du projet est de fait tributaire de l'investissement matériel, humain et financier et les chances de sa consolidation et pérennisation sont intimement liées aux moyens disponibles.

Le financement du RAC se fait étape par étape au prorata de la progression du projet et en tenant compte du suivi et évaluation des différentes étapes.

En conclusion

Le dispositif de formation en alternance a besoin d'être rôdé et renforcé et la culture de la formation par apprentissage doit être canalisée grâce au renforcement des capacités techniques et opérationnelles du personnel du ministère. Le recyclage des enseignants est une absolue nécessité pour conjuguer compétence et efficacité surtout dans les spécialités retenues qui forment les jeunes à des métiers porteurs.

Des supports pédagogiques pour le suivi de la formation théorique et l'apprentissage doivent être confectionnés et institutionnalisés.

6.2. Le dispositif de formation du RAC de Botala

A l'origine, l'intention d'ouvrir un collège d'enseignement technique dans sa contrée a amené l'honorable Jean Paul BATHEAS à rencontrer le METP. Les collèges d'enseignement technique étant en voie d'extinction, le député de Botala s'est laissé persuader d'expérimenter le « projet de réinsertion par apprentissage communautaire » (RAC), en vue de l'installation d'un centre d'éducation et de formation par apprentissage « CEFA ».

Il faut noter ici la prise de conscience du METP qui, dans sa volonté de réforme, a reconnu qu'une formation diplômante devait, pour assurer l'insertion des jeunes, être réorientée vers une formation

qualifiante et ceci tout particulièrement dans les métiers porteurs identifiés à partir de l'analyse du contexte socio-économique.

6.2.1. Le pilotage du dispositif

Il a été initié par une convention signée entre l'honorable BATHEAS, le METP et les autorités locales. Suite à cette convention, les communautés villageoises et religieuses se sont appropriées l'initiative et un processus d'amélioration a été mis en place. Il est piloté par l'Inspection départementale et le personnel enseignant mis à disposition par le METP.

6.2.2. Le lancement du dispositif

La municipalisation accélérée du département de la Likouala a permis la mise en évidence, au plan du département, de l'important déficit existant en artisans et en main d'œuvre qualifiée. Elle a en même temps souligné l'urgence qu'il y avait à répondre, par une formation appropriée, au manque de qualifications diagnostiqué pour assurer le développement socio professionnel et économique au niveau local, participer à la redynamisation des petits métiers générateurs de revenus et améliorer les conditions de vie des jeunes.

Afin d'apporter un début de solutions efficaces et durables à cette situation, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) et les communautés locales de BOTALA, se sont engagés à mettre en œuvre l'approche maîtrisée du projet de la réinsertion des jeunes désœuvrés et déscolarisés par l'apprentissage communautaire des métiers (RAC). Le projet RAC de BOTALA s'est trouvé ainsi pleinement justifié puisqu'il visait les objectifs suivants.

- Réinsérer socialement et économiquement, par l'apprentissage communautaire des métiers porteurs et générateurs de revenus, les jeunes déscolarisés et désœuvrés à haut risque issus des familles les moins nanties des différents districts de la Likouala,
- Mettre en œuvre, à cette fin, les moyens appropriés permettant d'atteindre le double objectif de la qualification et de la réinsertion soit :
 - former et mettre en situation d'apprentissage soixante (60) jeunes désœuvrés et déscolarisés dans les ateliers disponibles des communautés et des collectivités locales ;
 - initier les bénéficiaires aux techniques de gestion des micros entreprises et/ou des petites unités de production ;
 - initier les apprenants aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
 - accompagner, après apprentissage, les soixante jeunes dans leur insertion professionnelle et économique ;
 - soutenir toutes les initiatives de réinsertion socio-économique et communautaire menées par les partenaires.

6.2.3. Le choix des acteurs et des bénéficiaires

L'atteinte des objectifs fixés a guidé les acteurs qui ont, avec l'appui des services sociaux des communautés et des collectivités locales, choisi tant les métiers que les artisans et les bénéficiaires. Les critères de choix ont tenu compte des réalités suivantes.

- L'origine et la situation sociale des jeunes.
- L'âge des apprentis (il doit être compris entre 16 ans et 23 ans).
- Le niveau scolaire (le minimum requis est celui de la classe de 5^{ème} des collèges).
- Le passage réussi au test de sélection

- La dimension genre.

Nombre de jeunes formés

Atelier	Apprentis programmés	Apprentis formés	Taux de réussite partielle
Métiers du bâtiment	21	30	142%
Cuisine et pâtisserie	10	14	140%
Coupe et couture	10	16	160%
Plomberie	10	0	0%
Scierie artisanale	9	0	0%
Ferronnerie d'art	10	0	0%
TOTAL	80	60	75%

NB : Les Maîtres artisans seront contactés avant la mise en stage des apprentis.

Critères et modalités d'évaluation

Désignation	Métiers du bâtiment	Cuisine et pâtisserie	Coupe et couture
Critères	Tâches programmées	Tâches programmées	Tâches programmées
Modalités	Formative-Sommative	Formative-Sommative	Formative-Sommative

6.2.4. Les critères et modalités de sélection des métiers et des artisans

Au regard des potentialités limitées en ressources humaines qualifiées dans le département et des besoins en formation exprimés, les artisans les plus qualifiés ont été sélectionnés dans les métiers ci-après :

- Menuiserie ;
- Cuisine et pâtisserie ;
- Maçonnerie ;
- Coupe et couture.

La garantie de succès et de réussite du projet est tributaire du sérieux accordé à ces opérations préliminaires : le choix des acteurs et des bénéficiaires.

6.2.5. L'ingénierie du dispositif

Pour lancer l'expérience RAC de BOTALA quatre métiers ont été retenus au départ. Tout comme à Brazzaville, la procédure de mise en œuvre s'est appuyée sur l'organisation d'un test de sélection : sur 200 candidats, 60 jeunes ont été sélectionnés dans les quatre options retenues.

Les aptitudes et les habiletés ont prévalu sur les conditions socio économiques des candidats. Les sélectionnés en provenance des divers horizons du département de la Likouala ont été mis en internat à Botala afin de suivre la formation théorique de base du métier choisi. Cette formation théorique est donnée aux jeunes avant qu'ils ne soient mis en situation d'apprentissage auprès du maître artisan.

La formation théorique dure trois (03) mois après lesquels ils sont pris en charge par les maîtres artisans pendant six (06) mois jusqu'à leur insertion socioprofessionnelle. La formation pratique chez le maître artisan obéit au principe du tutorat.

L'ensemble du cursus comprend les étapes suivantes.

- Formations théorique, technologique et pratique des 60 jeunes identifiés ;
- Placement et formation dans les ateliers des 60 jeunes ;
- Suivi régulier des jeunes dans les ateliers ;
- Evaluations.

L'évaluation commence au niveau du centre à l'issue de la formation théorique. Elle se poursuit sur le plan pratique et porte sur la manière dont l'apprenant maîtrise bien le triptyque « savoir/savoir faire et savoir-être ».

La validation des acquis est soumise au verdict du maître artisan et de la communauté, car il s'agit d'obtenir un agrément auprès de la population clientèle même si le METP valide les acquis par un papier de certification officielle.

6.2.6. Les voies et moyens d'insertion

Le professeur de chaque spécialité doit assurer l'encadrement, la formation théorique et pratique dans son domaine de connaissances et assurer le suivi du jeune.

Au moment de son placement en apprentissage chez le maître artisan, l'apprenti reçoit un Kit d'apprentissage. Les moyens disponibles ne permettent pas, malheureusement, l'achat d'un Kit d'insertion professionnelle pour la fin de l'apprentissage.

Afin de contourner les difficultés liées à l'insuffisance des moyens d'insertion professionnelle, la démarche du projet consiste à faire ouvrir, pour chaque apprenant, un compte épargne à la MUCODEC. Les activités productives réalisées pendant l'apprentissage auprès du maître artisan ont pour but de permettre aux jeunes d'épargner et de constituer ainsi son capital d'insertion professionnelle.

Conclusion

Le RAC présente deux parcours diversifiés, mais leurs caractéristiques communes (formation par les compétences et par l'alternance, ciblage du dispositif sur l'insertion dans l'activité ou l'emploi) définissent un dispositif homogène ciblé sur le partenariat METP/monde économique et professionnel/élus locaux et territoriaux.

Le RAC présente donc toutes les caractéristiques pour promouvoir à l'intérieur du système ETFP un dispositif de formation alternée à gestion partenariale et ciblée sur l'insertion professionnelle dans le marché du travail.

7.- L'ANALYSE DES PREMIERS RESULTATS

Même si le projet est au milieu du gué, les enquêtes sur place tant à Brazzaville qu'à BOTALA rendent possible une première évaluation des résultats obtenus à ce jour. Ces résultats permettent autant d'apprécier l'efficacité interne du dispositif que son efficacité externe par rapport aux objectifs visés.

7.1. Les résultats du RAC de Brazzaville

L'évaluation faite porte sur les données de base du dispositif tout en commençant à analyser, à partir des données disponibles, les forces et faiblesses de l'expérimentation en cours.

7.1.1. Les données de bases du dispositif

Elles sont autant quantitatives que qualitatives et rendent compte du nombre de jeunes formés, du nombre d'artisans impliqués, des critères d'évaluation effectivement mis en œuvre ainsi que des premiers résultats relatifs à l'insertion professionnelle des finalistes du dispositif.

Les tableaux qui suivent décrivent les grandes caractéristiques du dispositif de formation effectivement mis en œuvre.

Les maîtres artisans et les jeune formés impliqués dans le dispositif

N°	Spécialités	Artisans	Jeunes	Ratio	Finalistes	Succès
1	Coiffure-esthétique	3	6	2	5	83%
2	Cuisine-pâtisserie	3	5	1,67	4	80%
3	Coupe-couture	3	5	1,67	5	100%
4	Ferronnerie d'art	3	5	1,67	4	80%
5	Plomberie sanitaire	2	4	2	3	75%
TOTAL		14	25	1,78	21	84%

Les critères et modalités d'évaluation du dispositif

Désignation	Coiffure & esthétique	Cuisine & pâtisserie	Coupe & couture	Ferro d'art	Plomberie sanitaire	Obs.
Critères	Tâche précise	Tâche précise	Tâche précise	Tâche précise	Tâche précise	Fixée par maître & METP
Modalités	Formative sommative	Formative sommative	Formative sommative	Formative sommative	Formative sommative	METP et Maîtres artisans

L'insertion professionnelle des jeunes

Métiers	Artisans tuteurs		Autres artisans		Auto-emploi		Observations
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	
Coiffure et esthétique	2	33%	2	33%	1	17%	1 abandon soit 17%
Cuisine-pâtisserie	2	40%	1	20%	1	20%	1 abandon soit 20%
Coupe-couture	2	40%	3	60%	0	0%	Période de formation sous-estimée
Ferronnerie d'art	2	40%	0	0%	2	40%	Nécessité de kit d'insertion pour auto-emploi

Plomberie sanitaire	3	75%	0	0%	0	0%	Compagnonnage pour renforcement de capacités
Total	11	44%	6	24%	4	16%	84% d'insertion et 16% de déperdition

Dans ce tableau, la catégorie « autres artisans » désigne ceux qui n'avaient pas été sélectionnés par le projet, mais qui ont reçu des jeunes en fin de cycle. Ces jeunes prennent dorénavant le statut de partenaires grâce à leur kit d'apprentissage.

Les jeunes qui ne sont pas dans l'auto-emploi sont ceux qui n'ont pas acquis les compétences requises à la fin du projet. Par conséquent, ils continuent la formation chez leur artisan tuteur ou chez un autre artisan.

Les volumes horaires hebdomadaires

Les tableaux ci-dessous présentent le volume horaire hebdomadaire de la formation. Celui-ci varie selon le type et la nature du métier visé. La durée totale varie entre 36 heures et 44 heures, soit une moyenne générale de 40 heures, ce qui du reste la situe dans des normes acceptables.

Métiers	Période	Formation technologique et théorique	Formation pratique	Total
Coiffure et esthétique	1er	18	18	36
	2è	06	35	41
	3è	00	44	44
Cuisine et pâtisserie	1 ^{er}	18	18	36
	2è	06	35	41
	3è	00	44	44
Coupe et couture	1 ^{er}	18	18	36
	2è	06	35	41
	3è	00	44	44
Ferronnerie d'art	1 ^{er}	18	18	36
	2è	06	35	41
	3è	00	44	44
Plomberie sanitaire	1 ^{er}	18	18	36
	2è	06	35	41
	3è	00	44	44

Le volume horaire annuel ¹

Il couvre la formation théorique et la formation pratique et donne une idée de la durée globale d'un apprentissage en alternance. L'évaluation finale permettra d'identifier les faiblesses, soit de la partie théorique, soit de la partie pratique, et d'apporter les correctifs ultérieurs nécessaires.

Métiers	Période	Formation technologique et théorique	Formation pratique	Total
Coiffure et esthétique	1er	216	216	432

	2è	72	420	492
	3è	00	336	336
	Total	288	972	1260
Cuisine et pâtisserie	1 ^{er}	216	216	432
	2è	72	420	492
	3è	00	336	336
	Total	288	972	1260
Coupe et couture	1 ^{er}	216	216	432
	2è	72	420	492
	3è	00	336	336
	Total	288	972	1260
Ferronnerie d'art	1 ^{er}	216	216	432
	2è	72	420	492
	3è	00	336	336
	Total	288	972	1260
Plomberie sanitaire	1 ^{er}	216	216	432
	2è	72	420	492
	3è	00	336	336
	Total	288	972	1260

Si les données du RAC de Brazzaville ne semblent pas significatives quantitativement, vu que le dispositif n'en est qu'à sa première promotion, le montage qualitatif de la formation permet de constater que toutes les dispositions existent pour professionnaliser le maximum de jeunes au moyen de ce dispositif et les insérer dans le marché du travail notamment au moyen de l'auto-emploi.

7.1.2. Les forces et faiblesses du dispositif

Elles sont analysées selon les quatre axes d'activité que sont le pilotage, l'approche par compétences, la formation en alternance et les équipements. Puis elles sont présentées selon la catégorie des métiers auxquels les jeunes se préparent.

Activités	Points forts	Faiblesses
Pilotage	<p>Implication effective de tous les acteurs du METP sous la mouvance du conseiller spécial du METP.</p> <p>Implication de l'AED notamment dans les relations avec le PAM.</p> <p>Implication effective de l'UNESCO dans le suivi des rapports et l'organisation des cérémonies.</p> <p>Implication des maîtres artisans dans la composition des pratiques</p>	<p>Pesanteur liée à la lourdeur de la machine de décaissement de fonds.</p> <p>Limites de l'équipe de pilotage liées à la mobilité, les frais de transport étant insuffisants. Seule la voiture du Conseiller Spécial a servi dans les longues croisades des visites des sites</p> <p>Limites de communications de certains maîtres artisans dues au faible niveau intellectuel de ces derniers qui ont besoin d'un renforcement de capacités au niveau de l'expression orale</p>
Approche par compétence	Acquisitions de savoir faire et savoir être permettant la flexibilité d'une activité à une autre.	La non maîtrise de l'approche par compétence des encadreurs du METP.
Compétence = situation dans	Capitalisation des compétences.	L'absence d'un référentiel de compétences chez la grande majorité des maîtres artisans.

lesquelles il faut prendre des décisions et résoudre les problèmes	<p>Ouverture graduelle sur un domaine plus complexe.</p> <p>Evolution illimitée.</p> <p>Réponse à l'échec scolaire.</p> <p>Maîtrise pratique d'un type de tâches et de situations.</p>	<p>Référentiel de formation variable avec les maîtres artisans.</p>
L'alternance école-atelier	<p>Acquisition des connaissances théoriques avec référence aux pratiques sociales.</p> <p>Création de situations didactiques porteuses de sens d'apprentissage.</p> <p>Construction de situations au quotidien productrices d'apprentissage.</p>	<p>Manque d'habitude des maîtres artisans à travailler ainsi.</p> <p>Insuffisance de communication entre le METP et l'artisan mobilisé.</p> <p>Manque d'expérience des encadreurs qui attendent eux aussi leur recyclage</p>

Moyens	Points forts	Faiblesses
Equipements matériels	<p>Kit d'apprentissage pris en charge par l'UNESCO.</p> <p>Composition proposée par les maîtres artisans.</p> <p>Kits pratiques.</p>	<p>Manque des kits d'insertions ou kits incomplets (coiffeuses)</p> <p>Kits d'insertions à la charge des apprentis durant la formation et le compagnonnage.</p> <p>Manque de matière d'œuvre.</p>
Equipement pédagogique.	Infrastructure du METP.	Certains équipements sont vétustes.

Métiers	Points forts	Faiblesses
<p><i>Coiffure.</i></p> <p><i>Esthétique</i></p>	<p>Service très sollicité à tous les niveaux traditionnels modernes dans les quartiers</p> <p>Main d'œuvre à la portée de toutes les bourses.</p> <p>Infrastructure variable.</p> <p>Equipement traditionnel peu coûteux</p>	<p>Kit d'apprentissage plus cher que dans les 4 autres métiers</p> <p>Kit d'insertion très cher.</p> <p>Nécessité d'une organisation en groupe pré coopératif pour l'obtention d'un kit d'insertion.</p> <p>Formation plus longue et plus délicate.</p>
<p><i>Cuisine</i></p> <p><i>et pâtisserie</i></p>	<p>Installation facile dans les quartiers.</p> <p>Kit d'insertion peu coûteux (traditionnel).</p> <p>Écoulement des produits facile.</p>	<p>Épargne lente.</p> <p>Infrastructures modernes coûteuses.</p> <p>Nécessité de regroupement pré coopératif pour réussir rapidement.</p>

	Facilité de recrutement dans les restaurants de la place.	
<i>Coupe couture</i>	Equipement peu coûteux et installation facile. Compagnonnage facile. Matière d'œuvre à la charge des clients.	Durée d'apprentissage sous-estimée. Durée de compagnonnage plus longue.
<i>Ferronnerie d'art</i>	Equipement facile. Kit d'insertion proche du kit d'apprentissage. Compagnonnage plus facile. Installation facile dans le quartier.	Extension des activités plus coûteuses.

<i>Plomberie sanitaire</i>	Kit d'insertion pratiquement égal au kit d'apprentissage. Volume de travail consistant, insertion facile. Compagnonnage indispensable pour obtenir des marchés.	Compagnonnage obligatoire dans un premier temps pour obtenir les marchés.
----------------------------	---	---

L'ensemble des observations mettent en lumière la force du RAC qui est l'implication de l'ensemble des partenaires concernés dans la mise en œuvre du dispositif et le placement des jeunes dans des situations d'apprentissage qui renforcent leur professionnalisation. Elles montrent également que la mise en route de l'expérience du projet RAC a connu quelques ratés qui appellent des améliorations immédiates telles que l'augmentation de la caution d'apprentissage, l'augmentation des moyens permettant à l'équipe de pilotage de bien fonctionner et ainsi de positiver la relation entre le METP et les maîtres artisans. Elles mettent enfin en évidence que le RAC a besoin d'une ingénierie de l'approche par les compétences plus structurée (manque de référentiels de compétences), d'un investissement significatif dans la formation des maîtres artisans et des encadreurs du projet et de moyens en équipements (kits d'apprentissage et kits d'insertion) permettant d'offrir la formation à un nombre plus élevé de jeunes à la recherche de formation et d'insertion professionnelle.

Mais les obstacles rencontrés ne pourront être levés que si le projet s'inscrit peu à peu dans des mécanismes de financement réalistes et devient partie intégrante du budget de l'Etat.

7.2 Les résultats du RAC de Botala

Ils sont à la fois constitués par les données de base quantitatives et qualitatives du dispositif effectivement mis en œuvre et par une évaluation des capacités de ce dispositif à répondre aux objectifs qui lui ont été fixés.

7.2.1. Les données de base du dispositif

Les responsables de l'ETP ont déterminé avec l'appui des services sociaux des communautés et collectivités locales les pré-requis d'entrée dans la formation.

- L'origine et la situation sociale des jeunes prioritaires pour entrer dans le dispositif;
- L'âge requis des apprentis (entre 16 et 23 ans) ;
- Le niveau scolaire minimum requis (celui de la classe de 5^e des collèges).

L'équipe des formateurs et encadreurs a procédé par des entretiens avec les jeunes afin d'identifier leurs besoins en formation et en activité de réinsertion. Elle a, à partir de cette identification, déterminé les filières dans lesquelles les jeunes souhaitent se former en vue de leur insertion socio professionnelle.

Soixante (60) jeunes ont ainsi été sélectionnés. Ils sont à l'heure actuelle au bout de leur formation théorique, technologique et pratique en centre et attendent d'être placés en apprentissage dans les ateliers des maîtres artisans. Ceux-ci qui exigent pour accueillir les apprentis, le paiement d'une caution.

Le taux de succès en fin de parcours n'est pas encore décliné pour l'instant vu que le processus de l'apprentissage est inachevé.

Dans le cadre de l'évaluation finale, les critères et modalités seront identiques à ceux mis en œuvre dans le RAC de Brazzaville. Il est prévu de faire un bilan du projet, une réunion de restitution avec les partenaires et, enfin, une cérémonie de clôture de la session de formation avec remise des certificats de qualification professionnelle aux apprenants

7.2.2. Taux et modalités et types d'insertion des jeunes

La stratégie de formation/réinsertion consistera à donner une base théorique aux apprenants et à les orienter ensuite dans les ateliers d'apprentissage tout en leur assurant une initiation aux techniques de gestion des microprojets. Une telle stratégie motive un processus de mise en œuvre de la formation structuré selon les étapes suivantes :

- La sélection et le choix des ateliers ;
- La dotation des jeunes en trousse d'apprentissage ;
- L'adoption de l'approche par compétences comme stratégie pédagogique ;
- La validation de la formation par certification (CQP : certificat de qualification professionnelle).

7.2.3. Dispositif de formation effectivement mis en œuvre

Deux mois ont été consacrés à l'initiation technologique et professionnelle. Cette initiation a été complétée par des visites guidées auprès des professionnels par les encadreurs des établissements du METP. Par la suite trois mois de formation professionnelle par alternance école-artisanat ont été réalisés sous le contrôle des encadreurs du METP et des artisans.

Les jeunes doivent, suite à cette période de formation, effectuer un stage auprès des artisans locaux en vue d'un renforcement de leurs compétences techniques et professionnelles. L'acquisition de ces compétences est indispensable à leur autonomisation et à leur insertion professionnelle.

Dans l'ensemble, quinze jours d'initiation aux TIC ont été prévus pour tous les jeunes quelle que soit la spécialité choisie, ce qui permet aux apprenants de maîtriser les compétences nécessaires au développement de leurs activités.

A la fin du parcours de formation, deux mois sont réservés à l'incubation auprès des maîtres artisans, mais la durée est flexible en fonction des spécificités des filières, des aptitudes des apprenants et des points de vue du maître artisan.

7.2.4. Volume horaire trimestriel pour la formation théorique et pratique.

Il répond au souci d'équilibrer le dosage de la formation théorique et la formation pratique. Mais la mise en œuvre de la formation se heurte au sous équipement des ateliers. Celui-ci constitue pour l'instant une faiblesse à surmonter.

Désignation	Métiers du bâtiment			Coupe couture			Cuisine et pâtisserie			Cuisine et pâtisserie		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Formation Théorique	144			144			144			144		
Formation pratique	144			144			144			144		
TOTAL	288			288			288			288		

7.2.5. Les modalités de financement du dispositif : Investisseurs et Investissement de départ

Le projet fait l'objet d'un cofinancement entre le ministère de l'ETP, les partenaires techniques et financiers internationaux, les ONG internationales et les communautés impliquées dans le dispositif. Le tableau ci-dessous montre la répartition des investissements par type d'investisseur. Le projet souffre actuellement d'un manque de décaissement qui a suspendu en partie la continuité de la formation. La conséquence en est que les jeunes, qui brûlent d'envie d'aller en situation d'apprentissage, connaissent un retard de leur période de stage pour la raison que les fonds destinés à motiver les artisans se font toujours attendre.

N°	Investisseurs	Montant	Taux	Observations
1.	METP	9.057.960	18%	Décaissement en instance
2.	PAM	1.006.440	02%	Etape ultérieure
3.	UNICEF	503.220	01%	Etape en instance
4.	ONG et Communautés	39.754.380	79%	Décaissement partiel : 4530000
TOTAL		50.323.000	100%	Evolution suspendue manque de financement

Il en ressort que le projet a besoin, pour assurer son développement que tous les protagonistes jugent nécessaire, d'un meilleur investissement et d'une meilleure gestion financière des fonds qui lui sont alloués. Dans le cas d'espèce, le coût global du RAC est estimé à cinquante millions trois cent vingt trois

mille (50.323.000) francs CFA soit une moyenne de huit cent trente huit mille sept cent (838.700) francs CFA par apprenant.

7.2.6. Les points forts et faibles du dispositif

Ils sont analysés selon des critères croisés qui portent à la fois sur la manière dont le dispositif est mis en œuvre et sur la façon dont le dispositif prépare aux métiers qu'il a ciblés.

Activités	Points forts	Points faibles
Pilotage	Implication effective des communautés locales notamment du député de la circonscription. Implication des représentants du METP Disponibilité des maîtres artisans	Enclavement de la circonscription par rapport au Ministère. Eloignement de Botala par rapport à la majorité des membres de l'équipe de pilotage. Décaissement très lent des fonds. Retard de l'étape de l'incubation (placement des apprenants en atelier). Difficulté de communication entre l'équipe de pilotage et la coordination locale.
Approche par compétences	Acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir être en vue de la flexibilité dans la réalisation des activités. Capitalisation des compétences. Ouverture sur des domaines plus complexes. Evolution professionnelle possible. Réponse à l'échec scolaire. Maîtrise d'un type de tâches et d'opérations.	Maîtrise insuffisante de l'approche par les compétences par les encadreurs du METP. Ignorance des référentiels métiers et de compétences par les maîtres artisans. Travail empirique, simple reproduction de clichés.
L'alternance école-atelier	Acquisition des connaissances contextualisées. Création de situations didactiques porteuses d'opportunités d'apprentissage	Nouvelle expérience pour les maîtres artisans de la localité, moins préparés à l'action communautaire et à la culture du bénévolat. Insuffisance de communication entre les maîtres artisans et les encadreurs du METP
Cuisine et pâtisserie	Services très sollicités aussi bien au plan traditionnel qu'au plan moderne. Coût à la portée de toutes les bourses. Installation facile dans les villages.	Epargne lente. Equipement moderne coûteux. Nécessité de regroupement pré coopératif pour une évolution rapide.

	Kit d'insertion peu coûteux. Ecoulement facile des produits. Ouverture de restaurant rural assez facile.	
Coupe et couture	Kits d'apprentissage pratiques et moins chers. Compagnonnage facile. Matière d'œuvre à la charge du client.	Durée d'apprentissage à revoir à la hausse. Durée de compagnonnage plus longue que prévue.
Métiers du bâtiment	Demande très forte notamment avec la municipalisation accélérée. Matériaux locaux disponibles et moins chers. Investissement au plan logistique	Déficit en personnel enseignant des spécialités concernées. Sous équipement des ateliers. Retard du financement.
Equipement matériel	Kits d'apprentissage pris en charge par le député de la localité. Composition des kits adaptée aux besoins de la localité	Ateliers à équiper selon les nouvelles contraintes professionnelles. Tenir compte de l'évolution des métiers.

Le projet RAC dans son essence met en œuvre la philosophie du « *Learning by doing* » et de « l'école par la vie et pour la vie » en s'illustrant comme une porte d'entrée à la restructuration de l'apprentissage traditionnel. Au regard de la faiblesse du système de formation technique et professionnelle congolais qui est étouffé par l'explosion démographique et donc par des effectifs pléthoriques, le RAC devient un appui réel à la réinsertion socioprofessionnelle de la jeunesse victime des échecs scolaires ainsi qu'un appui au développement socio-économique des communautés locales. Mais pour que le RAC puisse devenir pérenne, il convient de résoudre les problèmes qui se posent à lui avec acuité. Figurent parmi ces problèmes, le déficit d'enseignants spécialisés dans les différents métiers, l'absence de budget et les difficultés de décaissement qui perturbent fortement le calendrier des activités ainsi que le manque d'équipements et de matériels didactiques.

8.- VERS UNE INTEGRATION DU RAC DANS UN DISPOSITIF INTEGRE DU SYSTEME GLOBAL DE L'ETP

8.1. Les perspectives de développement envisagées

Depuis le lancement de la refondation du sous-secteur de l'ETP, on note un réel engouement pour l'enseignement technique et professionnel dans notre pays. Une grande population de jeunes en quête de formation frappe aux portes des collèges techniques. Ceux-ci étant en voie de fermeture, ces jeunes deviendront la population cible des Centres d'éducation et de formation par apprentissage (CEFA) ou à défaut du projet RAC.

Il existe un fort engouement en faveur des métiers du tertiaire. Mais comment inverser la tendance ? La municipalisation accélérée vient de donner la preuve qu'il existe d'autres métiers que ceux du tertiaire et notamment des métiers porteurs qui connaissent des déficits énormes tout en étant à la base de l'amélioration de nos conditions d'existence. Il faut donc les revaloriser en extirpant l'idée de pénibilité dans l'exercice de ces métiers. De même il faut les rendre attrayants et accessibles en soulignant leur caractère scientifique et technologique.

Au niveau des moyens institutionnels, il va falloir renforcer les capacités des formateurs existants dans tous les départements et circonscriptions scolaires. De même il faudra combler les déficits en relançant la formation initiale des formateurs destinés à l'enseignement technique et professionnel.

Pour cela il conviendra de :

- créer des CEFA départementaux et de référence ;
- mettre en place des textes juridiques pour une meilleure traçabilité du fonctionnement de ces institutions au plan pédagogique, matériel et des ressources humaines.

En termes de financement, il est clair qu'aucune initiative ne pourra se réaliser sans un investissement financier conséquent. La nouvelle politique économique devra intégrer la nécessité de budgétiser pour chaque département les moyens financiers indispensables au fonctionnement du RAC et des CEFA.

Les succès de l'expérimentation du projet RAC généreront à coup sûr l'idée de sa généralisation ou essaimage. Il faut donc codifier la procédure d'ancrage dans les départements qui s'y intéresseront.

8.2. Les conditions d'institutionnalisation du dispositif

Le projet RAC s'appuie sur la nécessaire synergie qui doit exister entre le METP et les communautés locales et les partenaires. Comment piloter une institution de formation et d'apprentissage de manière tripartite ?

Le METP en tant que seul et unique maître d'œuvre a la gestion pédagogique du dispositif mis en place. Il concède, de manière participative, la gestion matérielle et financière aux partenaires impliqués. Le personnel administratif et enseignant ainsi que l'expertise du projet sont pourvus par le ministère. En outre, des accords de partenariat sont initiés et signés avec chaque partenaire afin que l'on sache :

- Qui fait quoi ?
- Quand ?
- Comment ?
- Pourquoi, avec qui et avec quels moyens ?

En un mot il faudra mettre en place un pilotage public/privé - partenarial.

En termes de principe de gestion, il convient que tous les partenaires s'accordent pour instaurer « une gestion axée sur les résultats de développement » (GRD) c'est-à-dire que dès le début d'une initiative, d'une entreprise ou d'un projet, de penser aux résultats et aux moyens à prévoir pour les atteindre, puis de faire le suivi des progrès réalisés et de redresser le tir au besoin afin d'arriver aux résultats escomptés.

Puisque la formation se déroule selon un chronogramme préétabli et négocié, chaque à étape et, notamment, la formation théorique et technologique ainsi que la formation pratique font l'objet d'une évaluation sommative et formative. Les contenus de la formation sont élaborés conjointement par les formateurs et les maîtres-artisans locaux en tenant compte des réalités environnementales. Pour la certification, étant donné l'approche utilisée, elle obéit à la stratégie pédagogique de l'approche par les

compétences. La validation de la formation par certification (CQP : certificat de qualification professionnelle) est devenu le credo du RAC. Le METP et l'UNESCO sont les signataires dudit certificat qui est délivré au titulaire à la fin de la formation.

Au stade actuel le projet est encore en pleine expérimentation. La réussite des deux expériences au niveau urbain et rural permettra son inscription dans le dispositif du champ réglementaire avant d'être généralisé.

Parmi les dispositions pratiques qui militeront en faveur de l'essaimage du projet et de sa viabilité figurent l'inscription du dispositif dans les perspectives budgétaires nationales. L'Etat devra créer en outre, un cadre législatif, un cadre de formation et un cadre de suivi et évaluation pour réussir la généralisation de l'expérience.

9.- CONCLUSION

Le RAC constitue une triple opportunité.

Il peut inscrire la formation en alternance et, à certaines conditions, la formation par apprentissage comme élément constitutif du système de l'Enseignement Technique et Professionnel. L'adoption du DOSTRAPOGE et de ses lois de programmation et d'orientation par l'Assemblée Nationale permettra l'institutionnalisation du dispositif de formation, de son approche pédagogique et de ses effets d'accompagnement.

Le RAC a la capacité de faire de la formation professionnelle un moyen de dynamisation de l'économie informelle tout en assurant aux jeunes le maximum de chances d'insertion professionnelle et économique. En effet le système de formation professionnelle et technologique du Congo, tel qu'il se présente aujourd'hui, est inadapté pour répondre aux besoins économiques du pays.

Il y a eu prise de conscience, au moment de la création du RAC, de la nécessité de surmonter des maux tels que :

- Une inadaptation des formations aux réalités économiques et sociales ;
- Une planification des formations manquant de cohérence ;
- Des établissements à gestion rigide et à faible efficience ;
- Des pratiques pédagogiques inadaptées ;
- Un système de validation des compétences stéréotypé ;
- Une gestion des ressources humaines globalement inefficace ;
- Un système d'information et d'orientation incohérente ;
- Une recherche pédagogique inexistante.

Cette prise de conscience est à l'origine de la décision d'engager la refondation du sous secteur, d'induire une dynamique de restructuration de l'ETP et surtout de l'apprentissage professionnel.

Le METP veut aujourd'hui, au moyen du RAC, qualifier les jeunes et les accompagner vers et dans l'emploi, assurer l'employabilité des actifs par la formation continue, proposer de nouvelles modalités d'accès à la qualification, offrir des formations de qualité et proposer une carte des formations professionnelles répondant à la fois aux demandes de l'économie et aux attentes de promotion sociale et d'égalité de chances de la population congolaise.

Notes et Appels

- (1) L'initiation à la gestion des microprojets prévus à la 3^{ème} période a été finalement programmée à la première période. En effet, durant les 2^{èmes} et 3^{èmes} périodes, le volume du travail notamment dans la coiffure et esthétique et dans la coupe et couture oblige les apprentis à rester plus longtemps que prévu, surtout durant le week-end, et leur donne donc moins de disponibilité pour la formation théorique.

10.- ANNEXES

ANNEXE 1 : Contenu de la formation en Maçonnerie et Menuiserie

Objectifs	Contenu	Compétences
Maîtriser et pratiques professionnelles liées aux métiers du bâtiment	Techniques de : -Visée, Dessin, Maîtrise de :-l'utilisation du matériel,- l'implantation - la préparation des mortiers et bétons- -Le traçage, le coffrage ; -le coulage des fondations -la construction ou l'élévation des murs ; -La construction des appareillages et des poteaux Du coffrage des différentes pièces en béton armé	Etre capable de : -utiliser les différents matériels, - lire et interpréter les plans, - exécuter une fondation, -élever des murs -appréhender le rôle des joints de la verticalité et de l'horizontalité -couler les différentes pièces en béton armé -identifier des matériaux et des équipements -faire une analyse de fonctionnement
Maîtriser les techniques et pratiques professionnelles liées aux métiers du bois	Techniques de : -Visée -Dessin, Maîtrise de : -l'utilisation du matériel -rabotage -dégauchissage -sciage -mortaisage -ténonnage -assemblage -ponçage	Etre capable de : -lire interpréter et exécuter un dessin - Maîtriser l'outillage -raboter, dégauchir, scier, couper les planches -percer (mortaiser) -tenonner les différentes pièces de bois -assembler -poncer vernisser

Annexe 2 : Contenu de la formation en Cuisine et pâtisserie

Objectifs	Contenu	Compétences
<p>Maîtriser les techniques et pratiques professionnelles de :</p> <p><i>-Pâtisserie</i></p>	<p>Généralités Etude du matériel Etude des gâteaux Boulangerie Etude des chaussons Etude des beignets Etude des pâtes Etude des crèmes Etude des entremets avec fruits Apprentissage et réalisation des gâteaux de cérémonie</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définir les concepts de bases de pâtisserie -d'utiliser le matériel de conception et de cuisson -d'apprécier la qualité des ingestions -de maîtriser les techniques et exécutions des différents gâteaux -de maîtriser la technique de fabrication des différents pains des chaussons. <p>De maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la réalisation des beignets -la préparation des différentes pâtes, crèmes, confitures yaourts etc.... - de présenter un gâteau de cérémonie
<p><i>- Cuisine</i></p>	<p>Généralités Service de table Techniques culinaires</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir les culinaires De distinguer les différents restaurants De disposer les verres couverts et assiettes sur les tables -de débarrasser une table -de porter les plateaux des plats des couverts et des verres -d'installer le client -de confectionner les différentes sauces, menus -de disposer les tables -de servir

Annexe 3 : Configuration des KITS d'apprentissage de Cuisine et pâtisserie

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1.	Planche plus rouleau à pâtisserie	01	6000	6000
2.	Fouet batteur	01	2000	2000
3.	Terrines	01	2000	2000
4.	Spatules	01	3000	3000
5.	Poches à douilles	01	7500	7500
6.	Balance	01	20000	20000
7.	Verre mesure	01	4000	4000
8.	Rappeuse	01	3000	3000
9.	Friteuse	01	18000	18000
10.	Plat de service	01	3000	3000
11.	Marmite	01	5000	5000
12.	Seau avec couvercle	01	3000	3000
13.	Coupe-pâte	01	5000	5000
14.	Tamis	01	2000	2000
15.	Couteau	02	600	1200
16.	Écumoire	01	2000	2000
17.	Aiguille	01	1000	1000
18.	Moule	12	1500	18000
19.	Torchons	05	500	2500
20.	Louche	01	1500	1500
21.	Papier alu et sulfurisé (rouleau)	01	4000	4000
22.	Imprévus		6800	6800
Total				120000

Annexe 4 : Configuration des KITS d'apprentissage de coupe et couture

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1.	Machine à coudre	01	85000	85000
2.	Fer à repasser	01	10000	10000
3.	Aiguilles à machine (paquet)	01	750	750

4.	Aiguilles à mains (paquet)	01	500	500
5.	Fil de machine (paquet)	01	2500	2500
6.	Protège aiguille	01	500	500
7.	Molleton	01	3500	3500
8.	Dé	01	1000	1000
9.	Règle en bois grand modèle	01	1550	1550
10.	Règle petit modèle	01	200	200
11.	Grosse aiguille à coudre	02	250	250
12.	Bouton (padenets)	01	1000	1000
Total				105000

Annexe 5 : Configuration des KITS d'apprentissage de maçonnerie

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1.	Décamètre de 50 m	01	6000	6000
2.	Truelle	01	5000	5000
3.	Marteau	01	4000	4000
4.	Monture + lame de scie à métaux	01	10000	10000
5.	Brouette	01	35000	35000
6.	Fil à plomb	01	4000	4000
7.	Pioche	01	6000	6000
8.	Pelle	01	6000	6000
9.	Auge	01	13000	13000
10.	Scie égoïne 54 dents	01	18000	18000
11.	Coffret : n°6 ; n°8 ; n°10	01	6000	6000
12.	Règle métallique	01	15000	15000
13.	Mètre (de 5m)	01	4000	4000
14.	Serre-joint	01	8000	8000
15.	Griffe n°6, 8	01	6000	6000
16.	Griffe n°10, 12	01	12000	12000
17.	Equerre métallique (en acier) à 90°	01	5000	5000
18.	Tenaille	01	3000	3000
19.	Taloche métallique	01	12500	12500
Total				146500

11.- BIBLIOGRAPHIE

Les documents ci-dessous cités sont la production exclusive du projet RAC et n'ont pas encore été publiés en dehors du DOSTRAPOGE.

Ils constituent notre unique source documentaire associée aux entretiens que nous avons eus sur le terrain.

- 1- Fiche de projet de réinsertion et d'apprentissage communautaires ;
- 2- Rapport de démarrage des activités du comité de pilotage du projet RAC ;
- 3- Module transversal d'initiation aux TIC ;
- 4- Rapport de fin d'apprentissage ;
- 5- Kits d'apprentissage toutes options ;
- 6- Projet de réinsertion et d'apprentissage communautaires de BOTALA (département de la Likouala
- 7- Document stratégique de politique générale (DOSTRAPOGE)
- 8- La GRD - Des principes à l'action : document de référence sur les bonnes pratiques émergentes, OCDE, p.3 février 2004.